

## **ACFF : protocole pour la remise de match en cas de Covid,** **en vigueur à partir du 1 octobre 2020**

- Un match doit être **remis dès qu'un cas positif est confirmé** au sein de la bulle sportive de l'équipe (un joueur ou un entraîneur de l'équipe). La demande de remise se fait par écrit auprès du secrétariat compétent qui prévient l'équipe adverse et les responsables de l'arbitrage.
- Si le club souhaite effectivement que le match soit rejoué, une copie de l'attestation nominative de test positif (remise par le laboratoire) ou à défaut, un certificat médical individuel que voudra bien délivrer le médecin, stipulant que le membre est testé positif au Covid 19, doit être envoyée au secrétariat de la compétition endéans les sept jours suivant la date de l'attestation médicale en question. En cas de non-respect de cette formalité, l'équipe se verra infliger un forfait.
- Il n'y a pas de report possible d'un match en cas de contamination d'autres personnes proches de joueurs ou du club, si le joueur ou entraîneur lui-même n'est pas positif au test Covid 19
- Le club est obligé de communiquer à la Fédération qu'un membre d'une équipe est positif au Covid-19. La remise de la rencontre ou des rencontres est obligatoire.
- Les autres joueurs de l'équipe qui ont été en contact rapproché avec le joueur ou l'entraîneur contaminé sont placés en quarantaine durant 7 jours, à compter du dernier jour où ils ont eu ce contact rapproché. Ils pourront reprendre leurs activités au sein de l'équipe à partir du 7<sup>me</sup> jour suivant le jour du dernier contact rapproché, à condition d'avoir subi un test négatif. Ce test ne peut être effectué qu'à partir du 5<sup>me</sup> jour suivant ce même jour du dernier contact rapproché. L'ACFF n'exige pas de recevoir ces tests négatifs à partir du 5<sup>me</sup> jour. Cela reste de la responsabilité individuelle du joueur ou de l'entraîneur.

- Les matchs à reporter concernent ceux qui devaient être joués durant cette quarantaine, c'est à dire, le jour du dernier contact avec la personne contaminée + 6 jours. Aucune remise ne sera acceptée pour un match devant se dérouler au-delà de cette période .
- Les matchs remis devront être rejoués le plus tôt possible et ils seront reprogrammés par le comité compétent.
- Il appartient à l'instance compétente de statuer sur des cas non prévus dans ce protocole, et prendre la décision adéquate de report ou non du match en raison du Covid 19.